

La commission de la formation et de la vie étudiante en formation plénière le vendredi 04 avril 2025

## DÉLIBÉRATION – CFVU-2025-VIE DE L'ÉTABLISSEMENT-01

RENDUE EXÉCUTOIRE LE :

Date de transmission :

Date de réception rectorat :

## APPROUVANT LE PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE ÉTUDIANTE DU LUNDI 03 MARS 2025

- VU** le Code de l'éducation ;
- VU** les statuts de l'Université Paris-Est Créteil (UPEC) Val-de-Marne approuvés par arrêté du ministre de l'éducation nationale en date du 14 novembre 1985, dans leur version issue des modifications approuvées en Conseil d'administration du 24 novembre 2023 ;
- VU** la délibération du Conseil d'administration CA-2022-ELE-01 en date du 07 septembre 2022 par laquelle Monsieur Jean-Luc Dubois-Randé a été élu Président de l'Université Paris-Est Créteil (UPEC) Val-de-Marne ;
- VU** le procès-verbal présenté à la commission de la formation et de la vie universitaire et annexé à la présente délibération ;

**La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire de l'Université Paris-Est Créteil (UPEC) Val-de-Marne, après en avoir délibéré :**

### ARTICLE 1 :

**Approuve** le procès-verbal de la commission de la formation et de la vie universitaire du lundi 03 mars 2025.

### ARTICLE 2 :

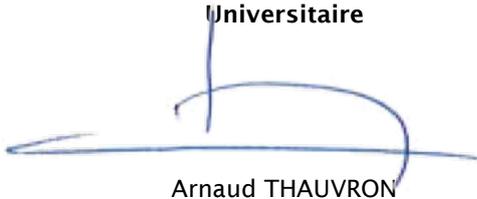
La présente délibération sera transmise au Recteur Chancelier des Universités. Elle sera publiée conformément aux dispositions relatives à la publication des actes à caractère réglementaire de l'Université Paris-Est Créteil (UPEC) Val-de-Marne.

La directrice générale des services est en charge d'exécuter la présente délibération.

La commission de la formation et de la vie étudiante en formation plénière le vendredi 04 avril 2025

Fait à Créteil, le 04 avril 2025

**Le Vice-Président Formation et de la  
Commission de la Formation et de la Vie  
Universitaire**



Arnaud THAUVRON

**Le Président de l'Université**



Jean-Luc DUBOIS-RANDÉ

<b>Nombre de membres constituant le conseil : 40</b>	<b>DÉCOMPTE DES VOIX</b>
<b>Nombre de membres en exercice : 38</b>	Votants : 24
<b>Quorum : 20</b>	<b>Votes exprimés : 24</b>
Membres présents : 19	<b>Pour : 24</b>
Membres représentés : 5	Contre : 0
<b>Total des membres présents et représentés : 24</b>	Abstention : 0

Pièce-jointe : compte-rendu de la commission de la formation et de la vie universitaire du lundi 3 mars 2025.

***Modalités de recours*** : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au Recteur d'académie.



**UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL VAL-DE-MARNE (UPEC)**

**PROCÈS-VERBAL**

**COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE**

**DU**

**LUNDI 3 MARS 2025**

## Ordre du jour

<b>1. Informations générales .....</b>	<b>3</b>
<b>2. Approbation du procès-verbal de la séance du lundi 20 janvier 2025 .....</b>	<b>3</b>
<b>3. Vie étudiante.....</b>	<b>4</b>
3.1. Examen de la répartition des projets d'initiatives étudiantes – Quatrième appel à projets – Exercice 2024/2025 .....	4
<b>4. Organisation des études .....</b>	<b>7</b>
<del>4.1. Examen des créations de nouvelles mentions en vue de l'accréditation pour le     prochain contrat quinquennal 2026-2030.....</del>	<del>7</del>
4.2. Examen sur le rectificatif des données « Mon Master » pour les UFR de Droit et de LLSH.....	7
<b>5. Questions diverses .....</b>	<b>7</b>

*La séance débute à 14h06 en visioconférence.*

**Mme BÉNARD.-** Bonjour à toute et tous. Le quorum est réuni, nous sommes dix-neuf élus présents, avec les procurations. Nous ajouterons les personnes qui arrivent en cours de séance.

## **1. Informations générales**

**M. THAUVRON.-** Merci beaucoup. Le Président est absent, il s'en excuse. J'ai un message au sujet du courriel que tous les enseignants et personnels administratifs ont reçu – peut-être pas les étudiants – ce matin de la part d'une organisation syndicale, au sujet de l'approche par les compétences (APC). Je pense qu'il y a une confusion sur ce qu'est réellement l'APC. C'est dommage que Philippe JOURDAN ne soit pas arrivé. L'APC ne consiste pas uniquement à définir des compétences, cela consiste surtout et principalement – c'est là toute la difficulté – à évaluer l'acquisition de ces compétences par les étudiants. Il n'est pas du tout question d'imposer l'APC dans la prochaine offre de formations ; il sera demandé aux équipes de faire le lien entre les enseignements et les compétences telles qu'elles sont définies dans les fiches du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) du ministère, c'est-à-dire par mentions. Ce n'est pas du tout la même chose que l'approche par compétences. Je le répète : il ne s'agit pas du tout d'imposer l'APC aux équipes dans le cadre de la prochaine offre de formations. Assez fréquemment il y a une confusion entre ce qu'est l'approche par les compétences et les fiches du RNCP.

J'en ai fini pour les informations générales.

## **2. Approbation du procès-verbal de la séance du lundi 20 janvier 2025**

**M. THAUVRON.-** Je vous propose de passer à l'approbation du procès-verbal de la séance du 20 janvier. Est-ce qu'il y a des remarques sur ce procès-verbal ?  
Frédérique BÉNARD, est-ce que la personne chargée de la transcription est bien là ?

**Mme BÉNARD.-** Oui. Nous allons enregistrer la séance ; toutes les séances de la CFVU sont enregistrées. Nous démarrons donc l'enregistrement.

**M. THAUVRON.-** Je vous propose de passer au vote après un point sur les procurations.

*Les procurations sont communiquées :*

*M. AISSAT a reçu procuration de Mme LECHAPT-ZALCMAN. Mme GAUCHER a reçu procurations de M. BENNEKA et de M. DUBOIS-RANDÉ. Mme Galina PERELMAN a reçu procuration de Mme MARQUEZ. M. MELLOUK a reçu procuration de M. DOMINGUES. M. RICHARD a reçu procuration de M. JOLIVOT et de Mme PATRIARCHE. Mme RIFAI a reçu procuration de Mme GOROCHOV.*

**M. THAUVRON.-** S'il n'y a toujours pas de remarques sur ce procès-verbal, je vous propose de passer au vote. Utilisez l'outil « Lever la main » pour voter.

*Le procès-verbal de la séance du lundi 20 janvier 2025, est adopté à l'unanimité par les membres élus de la CFVU*

### **3. Vie étudiante**

#### **3.1. Examen de la répartition des projets d'initiatives étudiantes – Quatrième appel à projets – Exercice 2024/2025**

**M. THAUVRON.-** Adil TAGRY présente le point relatif à la vie étudiante.

*Un document est présenté.*

**M. TAGRI.-** Bonjour à tous. Le quatrième appel à projets du Fonds de soutien aux initiatives étudiantes (FSIE) a eu lieu. Je vais vous présenter les projets déposés.

##### Boxs solidaires « La Goutte de trop » – NOUS

Ce projet avait été présenté lors de la dernière CFVU. Il devait être cofinancé par le Centre régional des œuvres universitaires et scolaires (CROUS) à hauteur de 2 000 euros mais il y a eu un problème avec ce cofinancement. Pour que le projet puisse aboutir tout de même, l'association NOUS a déposé une nouvelle demande. La Commission du FSIE a accordé la totalité du montant manquant pour réaliser le projet, c'est-à-dire 2000 euros. Les boxs solidaires contiennent des coupes et des culottes menstruelles ; elles seront distribuées à des étudiantes et personnes du campus de Fontainebleau qui en ont besoin.

##### Journée internationale étudiante et citoyenne – PLM Fontainebleau

L'antenne de Fontainebleau de l'association Penser le monde (PLM), que nous connaissons bien, souhaite organiser une Journée internationale étudiante et citoyenne. Il s'agit de mobiliser des étudiants pendant une journée autour de thématiques comme la solidarité internationale, l'environnement, la citoyenneté. La demande, qui s'élève à 1 100 euros, a été accordée par la Commission.

##### Distributions alimentaires – Soligreen UPEC

Le projet des distributions alimentaires de l'association Soligreen existe depuis maintenant deux ans ou deux ans et demi. Plutôt que de déposer des demandes – qui sont toujours accordées – à chaque appel à projets, l'association a fait cette fois une demande pour plusieurs mois. Les 4 000 euros demandés ont été accordés.

##### Olympiades étudiantes – Polysports

L'association Polysports du campus de Fontainebleau souhaite organiser des olympiades étudiantes, une rencontre sportive avec plusieurs disciplines. La Commission a accordé les 2 000 euros demandés.

##### Journée scientifique 2025 du master en ergothérapie – MastErgo

L'association MastErgo a déposé un dossier pour l'organisation de la Journée scientifique du master en ergothérapie. Elle demandait 10 000 euros ; la Commission ne lui a accordé que 3 000 euros. En effet, près de 2 000 euros étaient prévus pour la location d'un amphithéâtre au Centre hospitalier intercommunal (CHI) de Créteil et

nous avons conseillé à l'association de se rapprocher de la Faculté de Santé, qui travaille avec le CHI, pour essayer de se faire prêter un lieu. Par ailleurs, le budget prévoyait 5 000 euros pour l'envoi de cinq étudiants en congrès international et cela ne rentre pas dans le cadrage du FSIE. L'événement est donc soutenu à hauteur de 3 000 euros.

#### URBN Festival 2025 – Louissette BAKOGA

Louissette BAKOGA, une étudiante, a demandé un financement pour faire participer l'UPEC à un projet interuniversitaire. C'est le deuxième projet interuniversitaire de l'année et c'est une bonne nouvelle : l'UPEC est intégrée dans les projets des universités d'Île-de-France. L'URBN Festival est un festival de hip-hop, qui aura lieu à cinq dates dans cinq universités différentes ; des activités en lien avec le hip-hop seront proposées sur le campus de Créteil. Un concert clôturera l'événement. Le montant du projet s'élève à plus de 60 000 euros ; la Commission du FSIE a accordé 5 000 euros de participation.

#### TSIF 2025 de l'UPEC – Fédération des associations de Créteil

La Fédération des associations de Créteil a demandé un financement de 4 000 euros pour le Tournoi sportif inter-facultés (TSIF). Nous connaissons cet événement, qui est annuel, et la Commission a donc accordé le montant demandé.

#### Gala 2025 – Fédération des associations de Créteil

La Fédération des associations de Créteil a également demandé un financement pour le Gala 2025. Celui-ci réunit plusieurs dizaines d'associations. Les 12 000 euros demandés ont été accordés par la Commission.

#### Sidaction 2025 – AEMC

L'association des étudiants en médecine cristoliens (AEMC) a déposé un projet pour le Sidaction 2025. Elle demande 1 200 euros pour sensibiliser les étudiants en médecine et l'ensemble des étudiants de la Faculté de Santé sur le sida et l'infection au virus de l'immunodéficience humaine (VIH). Il est prévu de vendre des goodies, des goûters, d'organiser une tombola ; les bénéfices seront versés au Sidaction. La Commission a accordé le montant demandé.

#### Cérémonie de remise des diplômes – Le Droit de réussir

L'association Le Droit de réussir souhaite organiser une cérémonie de remise des diplômes, en partenariat avec l'association Koalaw. La Commission a décidé de reporter le projet en attendant sa validation par la Faculté de Droit. En effet, des remises de diplômes sont organisées par de nombreuses composantes ; il faut d'abord se rapprocher de la composante avant de solliciter la Commission du FSIE.

#### UPEC Spirit Squad – BDSMC

L'association Bureau des sports de médecine de Créteil (BDSMC) a déposé un projet pour son équipe de cheerleaders Spirit Squad, les pom-pom-girls de l'UPEC. L'équipe a énormément grandi et se compose désormais d'étudiants de l'ensemble de l'Université et non plus seulement d'étudiants en médecine. Nous sommes ravis que les associations de certains campus s'ouvrent aux autres campus. Par ailleurs, des garçons ont intégré l'équipe. Il faut par conséquent davantage de costumes, et notamment des costumes pour hommes. L'association a demandé 3 500 euros ; la Commission lui a accordé 3 000 euros.

Podcast : la démocratisation des grands enjeux européens – PLM Fontainebleau

L'association Penser le monde de Fontainebleau a un projet de podcast étudiant sur la démocratisation des grands enjeux contemporains. Celui-ci promouvra le dialogue entre idéologies opposées et la réflexion critique. Il ne s'adressera pas uniquement aux étudiants de Fontainebleau, il s'adressera à l'ensemble des étudiants de l'Université. La Commission a accordé 700 euros à ce projet.

TACTIC 2025 – TACTIC

Le pôle des Examens cliniques objectifs structurés (ECOS) de l'association Tutorat associatif Carabins, travail innovant cristolien (TACTIC) veut organiser des examens blancs, des journées de formation et d'accompagnement dans un cadre d'entraînement ludique. Des goûters seront prévus pour les étudiants et les simulateurs. L'association a demandé 230 euros pour trois sessions d'ECOS blancs ; la Commission a accordé le montant demandé.

Cours de Pilates – BDS IAE

Le Bureau des sports (BDS) de l'Institut d'administration des entreprises (IAE) a demandé un financement pour l'animation d'un cours par le pôle de Pilates. La Commission a accordé 560 euros et a conseillé au BDS de se rapprocher du Service universitaire des activités physiques et sportives (SUAPS).

Reconstitution de procès – PLM Créteil

L'association Penser le monde de Créteil – j'ai parlé précédemment de projets déposés par l'antenne de Fontainebleau – veut organiser des reconstitutions de procès. Le public étudiant devra observer et redonner vie à des procès qui ont marqué l'actualité et la vie juridique, notamment celui de Nuremberg, celui de Bobigny en 1972 et celui de Pierre BODEIN. La Commission a accordé 880 euros à ce projet.

Le quatrième appel à projets du FSIE compte donc quatorze projets recevables ; un quinzième projet a été reporté. Le montant total des financements accordés dans le cadre de cet appel à projets s'élève à 39 670 euros.

**M. THAUVRON.-** Merci. Y a-t-il des questions sur ce quatrième appel à projets ?

**M. COSTES.-** Merci pour cette présentation très claire et pour la mobilisation des étudiants pour leur université. Si la présentation doit faire partie des archives, il faudrait changer la date qui y figure, inscrire la date d'aujourd'hui en bas des pages.

**Mme BÉNARD.-** C'est noté, merci.

**M. THAUVRON.-** Effectivement, il faut changer la date en pied de page. Y a-t-il d'autres questions ? S'il n'y en a pas, je vous propose de passer au vote. Il n'y a pas de modification de procurations et Philippe JOURDAN vient de rejoindre la réunion. Je vous rappelle que vous devez utiliser l'outil « Lever la main » pour voter.

*La répartition des fonds pour les projets d'initiatives étudiantes – 4<sup>ème</sup> appel à projet – est adoptée à l'unanimité par les membres élus de la CFVU.*

#### 4. Organisation des études

##### ~~4.1. Examen des créations de nouvelles mentions en vue de l'accréditation pour le prochain contrat quinquennal 2026-2030~~

**M. THAUVRON.-** Le point sur l'examen des créations de nouvelles mentions en vue de l'accréditation pour le prochain contrat d'établissement quinquennal a été reporté à la prochaine réunion de la CFVU. Il y a en effet un gros embouteillage au niveau de l'offre de formations. Nous ne souhaitons pas faire les choses dans l'urgence, nous voulons permettre des échanges avec les composantes sur les demandes de création que nous avons reçues – nous avons reçu de nouveaux retours encore aujourd'hui – et nous préférons donc reporter le point au 17 mars.

##### 4.2. Examen sur le rectificatif des données « Mon Master » pour les UFR de Droit et de LLSH

**M. THAUVRON.-** L'examen sur le rectificatif des données « Mon Master » pour les Unités de formation et de recherche (UFR) de Droit et de Lettres, Langues, Sciences humaines (LLSH) est un point très formel. Il y a eu quelques petites modifications et ces modifications, à partir du moment où elles impactent la plateforme « Mon Master », doivent obligatoirement être votées par la CFVU puis par le Conseil d'administration. Est-ce que quelqu'un de l'UFR de LLSH souhaite intervenir ?

**Mme VIALLE.-** Ce sont des détails, des rectifications, des aménagements. Je n'ai rien à dire de particulier à ce sujet.

**M. THAUVRON.-** Effectivement. De toute façon, c'est dans le SharePoint donc vous verrez les modifications, qui figurent en vert. Il s'agit vraiment de points de détail ou d'ajustements. C'est pareil pour l'UFR de Droit.

Est-ce qu'il y a des questions ? S'il n'y a pas de question, je vous propose de passer au vote. Comme tout à l'heure, utilisez l'outil « Lever la main » si vous voulez voter.

*Le rectificatif des données « Mon Master » pour les UFR de Droit et de LLSH, a reçu un avis favorable à l'unanimité, par les membres élus de la CFVU.*

#### 5. Questions diverses

**M. THAUVRON.-** Y a-t-il des questions diverses ?

**Mme BÉNARD.-** C'est une information. Il y avait une coquille, une erreur matérielle, sur le relevé de décision du 1<sup>er</sup> juillet 2024 concernant la Faculté de Santé. Nous avons fait une petite correction et c'est désormais le relevé de décision corrigé qui est en ligne ; l'ancien relevé ne fait donc plus foi. Il manquait la mention : « Pas de note seuil de 7/20 et de compensation pour l'unité d'enseignement (UE) Biologie moléculaire ». Il y avait eu un malheureux copié-collé. Le relevé corrigé a normalement été envoyé à tout le monde.

**M. THAUVRON.**- L'erreur due à un copié-collé est un grand classique à l'université, les étudiants pourraient en parler.

Y a-t-il des questions diverses ? Il n'y en a pas.

J'ai une annonce importante à faire au sujet de la prochaine réunion de la CFVU. La date a été fixée au dernier moment, car nous devons voter un certain nombre de changements et apporter des réponses au Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (HCERES) pour toutes les mentions pour lesquelles il manque des informations. Or, fin mars, il y a aussi les élections étudiantes. Il y avait donc un risque de télescopage, de difficultés pour réunir la CFVU. Nous avons donc décidé d'organiser la réunion le 17 mars ; comme elle n'était pas prévue, elle aura lieu en distanciel. J'attire vraiment votre attention sur l'importance de cette réunion : l'ensemble de l'offre de formation 2026-2030 sera votée à cette occasion. Il est donc impératif d'avoir le quorum. Aujourd'hui, nous avons le quorum ; nous avons fait de nombreuses relances. J'insiste sur l'importance de disposer du quorum le lundi 17 mars ; sans quoi toute l'offre de formation du contrat 2026-2030 serait en péril. Je n'ai pas d'autre information à vous transmettre. Y a-t-il des questions ? Il n'y en a pas. Je vous remercie de votre présence, nous avons été extraordinairement efficaces. Je vous souhaite une très belle semaine.

*La séance est levée à 14h29.*